

plète, il ré oriente si nécessaire vers un suivi extérieur. Il peut également effectuer des tests d'aptitude intellectuelle. Le SIRE a subventionné ces tests et Mr Thiebaut remercie la mairie pour son soutien.

Pour les contacter, demander aux enseignants ou à la directrice.

Une co-intervention dans les classes de CE1 a eu lieu jusqu'aux vacances, et les enfants ont été testés.

Des évaluations ont eu lieu dans les classes de CP, les parents ont été reçus.

Les prises en charge devraient commencer sous peu.

4) APC

Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu le soir après l'école de 16h30 à 17h30. Les jours diffèrent selon les enseignants. Les parents sont avertis et doivent signer une autorisation. Pour les périodes 1 et 2, il s'agit de séances de soutien en petits groupes. Le soutien en CP sera assuré par Monsieur Nioche en période 2.

5) Cours Elco.

ELCO (enseignement de la langue et de la culture d'origine) a recommencé pour le cours d'arabe le mardi soir à l'école. Pour le portugais, les cours sont maintenus sur Aubergenville.

6) Piscine et Chorale :

Les classes de CP et de CE2 de Mme Drouet ont débuté leur cycle mi-septembre et ce, jusqu'au 8 décembre puis ce sera le tour de tous les CM2 et des CE2 de Mme Galès.

Les séances se passent bien. Tous nos remerciements à la mairie pour le financement de cette activité qu'elle prend totalement à sa charge ainsi qu'aux parents accompagnateurs.

La Chorale se déroule très bien également chaque mardi après-midi. Mme Timjichte prend en charge la chorale cycle 3 dans la salle arc-en-ciel et Monsieur Nioche la chorale cycle 2 dans le sous-sol du dojo. Les enfants participent avec grand plaisir à cette activité.

Merci à la municipalité pour le prêt des salles communales. Monsieur le Maire propose de renouveler la prestation lors de la cérémonie des Vœux du Maire.

7) Anglais Toute l'école est couverte.

Soit les enseignantes assurent les cours dans leur classe ou alors cet enseignement se fait sous forme d'échanges de services.

Cette année nous avons la chance d'avoir une assistante pédagogique en anglais, Hany qui nous arrive de Londres. Elle prend les enfants sur le créneau d'anglais en présence de l'enseignant les jeudis et vendredis.

8) Elections des parents d'élèves :

Cette année le taux de participation est de 52,3 % (en 2016/2017= 31,27%).

Sur les 146 votes, 16 d'entre eux étaient blancs ou nuls.

Nous constatons une hausse de la participation cette année, les parents utilisent essentiellement le vote par correspondance.

9) Règlement intérieur :

Le règlement intérieur 2017/2018 est présenté, voté et adopté par le conseil d'école à l'unanimité.

10) Projet d'école :

Rappel du projet d'école qui est toujours valable et de ses principaux objectifs :

- Améliorer les compétences en langue française orale et écrite
- Elargir l'horizon culturel pour donner du sens aux apprentissages
- Devenir un élève et un citoyen

11) PPMS (Plan particulier de mise en sureté) et sécurité:

Le PPMS a été réactualisé avec les données de cette année. Deux zones de mise à l'abri désormais : zone 1 (bâtiment principal) et zone 2 (annexe). L'équipe remercie la municipalité pour l'achat d'une nouvelle malle PPMS (kit

de secours, gilets jaunes, talkie-walkie, radio rechargeable....) pour l'annexe. Chaque zone détient également ses éventuels médicaments (PAI).

Nous avons eu un exercice alerte attentat le 12 octobre avec un scénario sur l'intrusion d'un individu dans l'école. La municipalité a pourvu l'école d'alarmes spécifiques en cas d'attentat intrusion. Nous avons entraîné les enfants à se cacher et à faire le silence pendant 15mn. Tout s'est bien passé.

L'année prochaine, ils seront équipés d'une alarme dans l'annexe pour l'entendre davantage.

Un deuxième exercice aura lieu en novembre.

Exercice de sécurité incendie : il a eu lieu le 21 septembre, les enseignants et les élèves étaient prévenus. Les élèves ont réalisé l'exercice dans le calme et les consignes ont été respectées.

Sécurité aux abords de l'école : Il est rappelé aux familles qui viennent chercher leurs enfants soit à l'étude, soit à la garderie de bien vouloir se garer sur le parking prévu à cet effet. (Application du plan vigipirate).

Au 1^{er} janvier, la police municipale sanctionnera les stationnements interdits. Avec la levée de l'état d'urgence, les barrières seront supprimées.

12) CME

Les enfants ont voté afin de renouveler les membres du Conseil Municipal des Enfants.

Le Conseil Municipal des Enfants fait partie du programme d'EMC, les enfants ne vont pas à tous les conseils mais le font par roulement. C'est un des grands axes du projet d'école. Le prochain conseil municipal des enfants est le lundi 13 novembre.

13) Etudes : (Bien prévenir quand l'enfant ne reste pas à l'étude !)

L'étude est assurée par les enseignantes tous les jours de la semaine, elle est plafonnée à 20 élèves.

Il s'agit d'une étude surveillée et non dirigée. Il n'y a pas d'étude pour les élèves de CP. Les élèves des différentes classes sont mélangés. On incite les parents à vérifier le travail le soir, car tout n'est pas forcément terminé à l'issue de l'étude.

Lundis, jeudis : 2 classes d'étude ; mardi et vendredis : 1 classe d'étude.

14) LSU (livret scolaire unique)

Utilisation du livret scolaire unique mis en place par l'éducation nationale depuis l'année scolaire 2016/2017.

Ce livret suit les élèves du CP à la 3^{ème}. Ils seront remis au format papier aux parents. Une version numérique existe pour les enseignants qui ont accès aux anciens livrets des élèves. Cela facilite le suivi des élèves.

15) Projets de l'année :

- Projet Grand Nord : 5 classes participent à ce projet (CP, CP-CM1, CE1, CE1-CE2, CE2-CM1). Il s'agit de suivre le trajet d'un musher à travers le Grand Nord et de sa meute via un site internet. Les élèves peuvent également poser des questions portant à la fois sur l'acclimatation, le paysage du Grand Nord. Puis deux ateliers pédagogiques sur l'école seront proposés: présentation du campement de base par le musher, puis un deuxième atelier avec présentation des animaux aux élèves (terrain face à l'école).

- Permis internet pour les CM2, l'école remercie la municipalité pour son investissement dans ce projet. La police présente tous les dangers d'internet aux enfants, cela fait écho avec la charte d'utilisation des systèmes d'information. Le kit est composé d'un DVD et d'un permis (20 questions) qui sera remis en fin d'année par Monsieur le Maire.

- Le jeudi 29 mars, dans le cadre des Francos les classes de CE1 et CE1/CE2 assisteront au spectacle « Henri Dès » à la salle Arc-en-ciel.

- Eurekades pour tous les CM2, c'est un concours composé de 3 séries d'épreuves de mathématiques, la première a lieu en décembre. Les épreuves s'effectueront avec deux classes de 6^{ème}, au collège d'Épône.

- Marathon orthographique pour les classes de CM2 et CM1/CM2.

- Projet de correspondance scolaire de la classe de CM2 avec une classe de Lyon.

- Les élèves de CM1 sont sortis dans Mézières-sur-Seine afin de mieux connaître leur village, en lien avec le programme de géographie.

- Chorale de Noël le vendredi 15/12 à 16h30 dans l'école, sous le préau.

- Spectacle de fin d'année le samedi 16 juin au matin.

- Ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe pour les élèves du CME et de CM2 après l'école, date à confirmer.

- Visite à l'Assemblée Nationale le 22 janvier à 10h20 comme l'année passée et peut-être le Sénat pour les CM2 (il faut fixer la date), merci à la municipalité pour le paiement du bus.

16) Coopérative scolaire :

Madame Timjichte est en charge de la comptabilité de la coopérative scolaire.

Le budget est à ce jour de 5 346,19 €. Les dons des parents en début d'année se montent à 2 575 €. Merci à tous pour votre générosité.

La coopérative permet de financer les projets cette année projet Grand Nord notamment, à hauteur de 1500€, les achats de fournitures et de matériel pédagogique pour les élèves. (matériel d'EPS, par exemple)

17) Cantine scolaire : les parents d'élèves ont demandé à pouvoir déjeuner à la cantine comme cela s'était fait l'an passé, la mairie signale que cela se produira sûrement après les vacances de Noël.

18) Conseil d'école :

Les Conseils d'école auront lieu le mardi 13 février et le jeudi 14 juin. Il est décidé par l'ensemble des membres du conseil d'école que le compte-rendu sera publié sur le site internet de la mairie. Ce compte-rendu sera également disponible sur le panneau d'affichage de l'école. Les parents désirant un format papier pourront se manifester auprès de la directrice pour l'obtenir.

L'équipe remercie la municipalité et les services techniques en particulier pour la rénovation de la cuisine de la salle des maîtres.

Secrétaire de séance

H. ARANGO



Présidente de séance

J. CHAVIGNY



Parent d'élève élu

Mme SERAFIN

